

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 28

Artikel: La quittance de loyer : [suite]
Autor: Bonhomme, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gent, la cassure ne passant pas au rouge ou au bleu, le fait que quelques champignons ont été rongés par des limaces, etc., ne présentent aucune garantie sérieuse. Pour éviter tout danger, il faut apprendre à connaître les espèces comestibles, ce que chacun pourra faire facilement, en consultant l'intéressant petit ouvrage de M. B. Studer, traduit par M. Odot, pharmacien, et qui vient de paraître chez M. Payot, libraire à Lausanne. La description des principaux champignons comestibles y est accompagnée de planches colorées si fidèles, qu'il n'est guère possible de s'y tromper. Nous ne saurions donc trop recommander ce guide précieux (prix : 3 fr.) que nous nous chargerons volontiers d'expédier à ceux de nos lecteurs qui nous en feraient la demande. — Nous terminons en y empruntant ce procédé bien simple de conserver avec sa fraîcheur primitive l'un des champignons les plus répandus, la *chanterelle* : « Les champignons, épeluchés et coupés, sont disposés par couches, alternativement avec du sel, dans un pot de grès ; on charge le tout d'une pierre. Il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau ; il en découle assez des champignons pour que ceux-ci soient recouverts de liquide. Au moment de les employer, il faut les laver à l'eau froide. Les chanterelles se conservent aussi dans le vinaigre, mais, d'après notre propre expérience, il est préférable de les saler. »

Lo capitaino Tatset.

Lo capitaino Tatset, qu'avâi z'âo z'u servi ein France dào teimps dè Napoléon Bonaparte, avâi fé clliâo grantès campagnès dè Maringô, Austerlitse, Vaterlò, etsétrâ ! et lâi s'étai conduit ein vretablio sordâ, du que l'en étai revenu capitaino, et vo peinssâ bin que n'est pas à Napoléon que s'agessai dè bailli 'na matola dè bûro po avâi lè galons ; on arâi étâ bin reçu ! Tantiâ don que lo capitaino Tatset re-vegne cévè quand lo pourro grand petit caporat fut eimbarquâ po Ste-Hélène, et que sè remette à travailli pè la campagne, tot coumeint devant dé parti, kâ coumeint l'étai bio l'hommo et que l'étai hiaut gradâ, trovâ dè suite on bon parti po férè on bet d'ac. cordâiron, et dè capitaino ào serviço dè Napoléon, ye passâ gros-majo et bon pâysan dein lo canton dè Vaud ; mâ quand bin portâvè duè z'épolettès à frindzès, on lâi desai adé : « lo capitaino Tatset ». Vo dussa bin ein avâi oïu parlâ.

Tot parâi l'étai restâ on bocon grognâ, coumeint ti clliâo vilhio sordâ dè Napoléon, et quand oquie l'ingrindzivè, dessai vito dâi gros mots et volliavè tot épêcliâ. On deçando né, que sè trovâvè à la pinta, sè pre dè leinga avoué lo valet à Cutson, on luron qu'avâi z'âo z'u étâ pè Paris, mâ pas coumeint militero, et qu'étai on gaillâ qu'en arâi reveindu à ne n'avocat po appondrè et repondrè. Ma fâi lo pourro capitaino ne put pas, quiet que diéssè, clliourè lo bê à cé guieux dè Parisien que lâi rivâvè ti lè clliou, et s'ein allâ furieux ein djureint que faillâi que tignè on momeint cé crapotet dè Cutson.

Lo leindéman, qu'étai don 'na demeindze, quand lè dzeins sailliront dâo prédzo, lo valet à Cutson, qu'avâi einviâ dè sè rappédzenâ avoué lo capitaino, s'ein va tot drâi vers li po lâi démandâ estiusa ; mâ à l'avi que lo capitaino lo vâi, la colére lâi remontè à la tête et lâi fa l'affront dè lâi veri lo dou.

— Eh ! que su conteint, lâi cornè Cutson âi z'o-

rolhiès, dè vairé que vo ne m'ein volliâi perein et que ne sein adé bons z'amis !

— Coumeint ! coumeint ! tsanero dè péquinâ, respond lo capitaino, furieux, quoui t'a de que n'etiâ bons z'amis ?

— Eh, sacreble ! fâ lo mâlin Cutson, paceque vo mè veri lo dou, oquie que bin su vo n'ai jamé fê ài z'ennemis !...

Lo capitaino Tatset, tot fiâi d'oûrè cllia balla parola que lâi gatolhivè se n'honeu à tieu, put pas resistâ : sa colére passâ coumeint on revolin dè bize ; sè revirè, teind la man à cé brâvo et bon Cutson, la lâi serrè à lâi rontrè lè neliès, que l'arâi prâo eimbrassi se l'avâi ouzâ, et l'einminè bâirè demi-pot po racoumoudâ lè z'afférès.

Et l'est dinsè qu'on gaillâ prâo mâlin po savâi dévenâ cein que sè passé dein lo tieu de n'orgolliâo, pâo, d'on petit mot, ein férè tot cein que vâo.

LA QUITTANCE DE LOYER.

IV

Chemin faisant, il ne songea qu'à la scène qui venait de se passer. La situation était grave. Il n'y avait pas d'illusion à avoir. Mlle Rose se trouvait gênée ; elle ne possédait pas de quoi payer son terme. Réussirait-elle auprès de ses clientes ? Les rencontrerait-elle ? C'était assez peu probable. D'autre part, tante Amélie n'était pas d'humeur à badiner. Il fallait à tout prix que le soir même elle eût son argent, ou Mlle Rose allait être condamnée !

Si la sympathie d'Edmond pour la jeune modiste n'était pas un vain mot, elle trouvait là une occasion de se manifester d'un manière éclatante. C'est en ces moments critiques que l'amour se montre. Oui, Edmond ne voulut pas laisser échapper une si belle occasion d'acquérir quelques titres à la reconnaissance de Mlle Rose, et il résolut de l'aider.

Une seule crainte, vague, dénuée de tout fondement et pourtant presque légitime, le retint un moment dans son généreux élan. Si rangé qu'il fut, Edmond savait bien qu'à Paris une jeune et jolie fille n'est généralement pas en peine pour trouver, en cas de besoin extrême, une bourse complaisante. — Par exemple, il aurait été bien mortifié d'apprendre que Mlle Rose aimât à son insu. Et vraiment, il observait depuis un an déjà sa conduite avec tant d'intérêt, qu'il ne s'arrêta pas plus longtemps à cette fâcheuse supposition. Depuis qu'elle était locataire de la chambre, elle sortait presque toujours à la même heure pour aller chercher ses provisions. Elle rentrait aussi fort régulièrement et jamais plus tard que huit heures. De plus, elle ne recevait personne. Edmond s'empressa donc d'écartier toute hypothèse désobligeante et chercha le moyen le plus pratique et le plus rapide de venir en aide à cette intéressante personne.

Ah ! s'il avait eu le gousset bien garni ! Malheureusement, il ne possédait rien par lui-même. A chaque fin de mois, il apportait intégralement à sa tante, pour les dépenses du ménage, la totalité de ses appointements ; et chaque matin, avant son départ, il recevait d'elle juste de quoi prendre un modeste repas au restaurant. Or, sur les trente sous qu'on lui donnait par jour, il ne trouvait guère d'économie à faire. Quant à se passer de déjeuner quinze ou vingt fois de suite pour réunir la somme nécessaire, cela lui parut bien difficile. D'ailleurs il fallait se procurer cet argent le jour même, le remettre en rentrant à tante Amélie, sans quoi, c'en était fait de

la jeune modiste; elle allait être renvoyée, sans aucun doute.

Il s'agissait de se hâter. Le parti le plus simple fut jugé le meilleur. Arrivé au bureau, Edmond s'adressa directement à l'un de ses collègues, — brave homme dont il avait, en maintes circonstances, reconnu l'obligeance, — et après s'être entendu avec lui pour le mode de remboursement, il lui emprunta vingt-cinq francs.

Contracter une dette pareille à l'insu de tante Amélie, c'était bien s'exposer aux foudres de sa colère, si l'aventure parvenait un jour ou l'autre à ses oreilles; mais bast! l'amour va-t-il jamais sans un peu de romanesque?

Edmond prit donc la somme et, à six heures, il quitta le bureau précipitamment.

On se figure sa joie, quand, en arrivant chez lui, il se sentit en possession de la somme dont devait dépendre le sort de Mlle Rose.

— Si elle a rencontré ses clientes, pensa-t-il, j'en serai quitte pour rendre demain cet argent à mon collègue. Dans le cas contraire, il servira à tranquilliser ma tante.

Ce fut le cœur plein d'émotion et avec un trouble bien naturel qu'il frappa de nouveau à la porte de la jeune fille. Cette fois, il n'eut pas longtemps à attendre. A peine eut-il frôlé le panneau que la porte s'ouvrit. Mlle Rose, qui venait de rentrer, avait eu à peine le temps de quitter son chapeau. Sur un coin de la commode, à côté de la bougie allumée, reposaient deux petits paquets enveloppés, qu'Edmond reconnut pour être les apprêts du dîner.

A la physionomie de la modiste, il devina bientôt le résultat de ses démarches. Il s'en réjouit intérieurement.

— Oh! monsieur, dit tristement Mlle Rose en le voyant paraître, je suis désolée... Figurez-vous que je n'ai pas rencontré deux de mes clientes, et que la troisième, sur laquelle je comptais le plus, m'a priée de repasser...

— Eh bien, mademoiselle, répondit Edmond, encore essoufflé par la montée de l'escalier, il y aura toujours... je l'espère... moyen de s'arranger...

— Vraiment? répliqua aussitôt la jeune fille; vous croyez que mademoiselle votre tante ne me renverra pas?

— Oh! il me semble que ce serait bien... rigoureux!

— Du reste, monsieur, je ne vous demande qu'un peu de temps; ce ne sera qu'une affaire de quelques jours... une semaine tout au plus... M'accordez-vous une semaine?...

— Mais certainement, mademoiselle... une semaine... deux semaines, si vous voulez...

— Et votre tante?

— Je lui ferai entendre raison...

Comme, en parlant ainsi, Edmond semblait manger des yeux la jolie locataire, celle-ci reprit avec une petite moue charmante :

— Si vous saviez, monsieur, comme nous avons du mal à arriver, allez!... Je vous assure que nous n'exagérons pas, quand nous disons que nous sommes à plaindre.

— Mademoiselle, interrompit Edmond, qui se tenait à quatre pour ne pas mettre un baiser fou sur les jolies joues roses de la modiste, je vous affirme que nous sommes pleins de... de sympathie pour ces malheureuses jeunes filles... Mais, ajouta-t-il avec une intention marquée, je vous demande pardon de vous retenir ainsi debout...

— C'est moi, monsieur, qui suis confuse... Si vous vouliez me permettre de vous offrir cette chaise?... La seule que j'aie, ajouta Mlle Rose en souriant.

(*A suivre.*)

Réponses et questions.

Le mot de l'énigme de samedi est: *Lustre*. Ont répondu juste: MM. P. Nessier, Estavayer; Trabold, Vevey; Bastian, Forel; Crottaz, Romanel; Guillet, Chaux-de-Fonds. — La prime est échue à M. Bastian.

Charade.

Qui n'a pas mon premier est certes fort à plaindre,
Car des maux d'ici-bas, ce n'est guère le moindre.
Fort souvent mon second apparaît chez l'enfant,
Et mon tout, passager, s'efface promptement.

Prime: Un petit couteau pour le perdre.

Boutades.

La comtesse X... est affligée d'un cocher qui a la déplorable habitude de jurer à tout propos.

L'autre jour, comme elle venait de lui donner quelques ordres, il laisse échapper un affreux juron.

La comtesse le rappelle aux convenances et il répond d'un air aimable :

— Madame la comtesse voudra bien me pardonner; je m'imagine toujours que je parle à la jument.

Au guichet de la poste :

— Ce sont des papiers d'affaires, madame? demande l'employé.

— Oui, monsieur,

— Sans valeur?

— Sans valeur aucune: c'est mon contrat de mariage.

Entre femmes.

La petite Mme R... à son amie :

— Croirais-tu, ma chère, qu'une personne m'a dit, hier, qu'elle te trouvait laide?

L'autre, avec un sourire dédaigneux :

— Je te dirai que maintenant rien ne m'étonne en fait de mauvaise foi!

A la brasserie :

— Dites-donc, garçon, quand m'apporterez-vous donc le bock demandé? Il y a un bon quart d'heure que j'attends.

Le garçon. — Si monsieur était venu un quart d'heure plus tôt, il serait déjà servi.

Lundi dernier nous passions près d'un mur de vigne, à la réparation duquel travaillaient deux ouvriers maçons, dont le langage révélait deux Vaudois. Ils avaient probablement fait bombance la veille, car le travail leur paraissait bien dur. Le plus âgé, qui n'avait pas de montre, dit à l'autre: « François, regarde-voir l'heure qu'il est. »

— Midi, moins 59 minutes.

— Oh! bien, fichons nous de ces quelques minutes, allons-nous-en, j'ai terriblement soif.

L. MONNET.